

Commission Locale de l'Eau
Du SAGE de la Nappe de Beauce
PETR du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
48 bis Faubourg d'Orléans
45300 PITHIVIERS

**COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX
DE LA NAPPE DE BEAUCE ET DE SES MILIEUX AQUATIQUES ASSOCIES**

Compte-rendu de la réunion du bureau du 15 décembre 2025

La réunion du bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Nappe de Beauce s'est tenue à la salle polyvalente de Dadonville (45).

La séance est présidée par **Mme BÉVIÈRE**, Présidente de la Commission Locale de l'Eau.

La liste des présents et des personnes excusées est jointe en annexe.

L'ordre du jour comprend 6 points :

1. Validation du compte-rendu du bureau de CLE du 16 juin 2025
2. Etat d'avancement des études : Aigre, Fusin et Gestion quantitative dans les eaux superficielles
3. Feuille de route 2026 de la CLE (AESN et AELB) / Projet d'activités et budget prévisionnel 2026
4. Avis du bureau sur le Contrat de territoire Trame verte et bleue du Bassin versant de la Juine 2026-2030
5. Avis du bureau sur le Contrat Territorial Eau, Climat et Biodiversité du Bassin du Loing 2026-2030
6. Points divers

Mme BÉVIÈRE ouvre la séance à 09h40 et remercie les personnes présentes. Elle énonce les excusés et les pouvoirs. En raison de l'arrivée de nouveaux membres, les membres du bureau de la CLE se présentent lors d'un tour de table. La Présidente énonce ensuite l'ordre du jour de la réunion.

1. Validation du compte-rendu du bureau de CLE du 16 juin 2025

Mme BÉVIÈRE résume les principaux points abordés lors du bureau de la CLE du 16 juin 2025. **Le compte rendu de la réunion du bureau de la CLE du 16 juin 2025 est validé à l'unanimité.**

2. Etat d'avancement des études : Aigre, Fusin et Gestion quantitative dans les eaux superficielles

Mme BOUDEHRI rend compte de l'avancement des études, lesquelles, pour rappel, s'achèveront le 31 décembre 2025 en raison du changement de structure porteuse prévu au 1^{er} janvier 2026 (*voir diaporama joint*):

- **Etude de mise à jour de l'incidence des forages proximaux de l'Aigre et analyse de solutions alternatives permettant de réduire leur influence sur le débit des cours d'eau ;**

M. SOUCHET explique, d'après les retours des agriculteurs, qu'aucune vision précise ne semble arrêtée à ce stade concernant le déplacement des forages, en raison du coût financier élevé que pourrait représenter les travaux de réseau électrique pour les irrigants.

- **Etude de caractérisation de l'état quantitatif des ressources en eau du Bassin du Fusin ;**
- **Etude pour la gestion quantitative dans les ESU du Bassin hydrogéologique de la Nappe de Beauce.**

3. Feuille de route 2026 de la CLE (AESN et AELB) / Projet d'activités et budget prévisionnel 2026

M. DELHOSTAT présente le projet d'activités et le budget prévisionnel 2026 de la CLE, figurant dans les feuilles de route destinées aux agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie (*voir diaporama joint*).

- **Mettre en place une nouvelle gouvernance pour la CLE ;**
- **Réaliser le bilan de la gestion quantitative du SAGE depuis son lancement en 2013 ;**

M. NAIZOT indique que le piézomètre de Champigny-en-Beauce est de nouveau opérationnel, après une période d'indisponibilité liée à son démontage complet. Il précise par ailleurs que l'opérationnalité de certains piézomètres en Beauce soulève des interrogations.

- **Assurer le suivi des études soldées et la vie de la CLE ;**
- **Application réglementaire du SAGE ;**

M. NAIZOT souligne l'importance de renforcer la communication avec les Communautés de communes afin de garantir la prise en compte des objectifs du SAGE dans les documents d'urbanisme.

- **Suivi de la mise en œuvre et des résultats.**

Mme PRUVOT annonce que M. Babacar KANDJI rejoindra la cellule d'animation de la CLE en tant que deuxième animateur à partir du 12 janvier 2026.

- **Budget prévisionnel 2026**

Mme BÉVIÈRE et **Mme PRUVOT** demandent aux membres du bureau si les syndicats gemapiens, communautés de communes et EPCI continueront à contribuer au financement de la CLE cette année, de la même manière que l'année précédente.

M. ROBERT explique qu'il semble difficile pour la communauté de communes Cœur de Beauce de s'engager en raison du renouvellement des élus et du fait qu'elle n'a pas acquis la compétence eau. Il exprime néanmoins l'espoir qu'ils continueront à participer.

Mme PELLETIER-CREUSOT indique que la situation est similaire pour le SIARJA. La décision de poursuivre ou non dépendra des nouveaux élus.

Mme PELLETIER-CREUSOT s'interroge sur les dépenses d'investissement inscrites au sein du prévisionnel concernant l'instrumentation de piézomètres sur le Puiseaux-Vernisson.

Des échanges ont lieu sur la capacité, la légitimité et les conditions dans lesquelles le SAGE pourrait assurer la maîtrise d'ouvrage concernant l'instrumentation de dispositifs de surveillance piézométrique.

Suite à cette réunion et aux interrogations partagées par les membres de la CLE, il a été proposé de retirer les dépenses prévisionnelles d'investissement concernant l'instrumentation de piézomètres. Il est toutefois conservé une ligne de dépenses de fonctionnement dédiées au lancement d'une étude préalable au déploiement d'ouvrages de surveillance piézométriques.

Mme BÉVIÈRE soumet le projet d'activités et le budget prévisionnel 2026 au vote. **Ils sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

4. Avis du bureau sur le Contrat de territoire Trame verte et bleue du Bassin versant de la Juine 2026-2030

Mme BOUDEHRI présente le projet du Contrat de territoire porté par le SIARJA. Elle propose au membre du bureau de la CLE de rendre **un avis favorable** à ce projet. **L'avis est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

5. Avis du bureau sur le Contrat Territorial Eau, Climat et Biodiversité du Bassin du Loing 2026-2030

Mme BOUDEHRI présente le projet du Contrat territorial porté par l'EPAGE du Loing. Elle propose au membre du bureau de la CLE de rendre **un avis favorable** à ce projet. **L'avis est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

6. Points divers

M. DELHOSTAT informe les membres du Bureau de la CLE qu'un travail a été engagé avec les services de l'Etat, concernant la modification de l'arrêté de composition du collège des élus et des collectivités, à la suite des élections de 2026.

M. HUGUET s'interroge sur le calendrier et le temps de travail liés à l'arrêté de la CLE, avec une échéance qui pourrait être envisagée entre janvier et mars.

M. DELHOSTAT indique que cette échéance semble pertinente.

Mme BÉVIÈRE propose de fixer la date de la prochaine réunion plénière de la CLE. Celle-ci est arrêtée au 19 janvier 2026 à 14h30. Le lieu sera précisé ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, **Mme BÉVIÈRE** remercie les personnes présentes et lève la séance à 11h30.

LISTE D'EMARGEMENT

Collège des collectivités territoriales et établissements publics locaux

Liste des personnes présentes :

- Mme Monique BEVIERE, Présidente de la CLE Nappe de Beauce, Présidente du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais (45)
- M. Joël FACY, Maire de Mignerette (45)
- M. Pascal HUGUET, Président de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire (41)
- M. Hugues ROBERT, Maire de Loigny-la-Bataille, Vice-Président de la CLE (28)
- M. Lionel VAUDELIN, Vice-Président du SIARJA, Vice-Président de la CLE (91)

Collège des représentants des usagers

Liste des personnes présentes :

- M. Jules CUGNART, Fédération des associations agréées pour la Pêche et la Protection des milieux aquatiques du Loiret
- M. Thomas PROUTHEAU, Chambre Départementale d'agriculture du Loiret
- M. Aymeric SOUCHET, Association des irrigants d'Eure-et-Loir

Collège des représentants des services de l'Etat

Liste des personnes présentes :

- M. Antonin DALBEPierre, DDT du Loiret
- M. Paul DEROUBAIX, DRIEAT de la Région Ile-de-France
- M. Emile HUGUET, DDT du Loiret
- M. Thierry NAIZOT, DREAL Centre Val de Loire
- Mme Julie REINEIX, Agence de l'eau Seine-Normandie
- Mme Julie SIMON, DDT Loiret

Liste des personnes excusées :

- Mme Isabelle MERESSE, Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Mme Carole KERVEVAN, Agence de l'eau Loire-Bretagne
- M. Jean-Baptiste REVILLON, Agence de l'eau Seine-Normandie

Autres personnes présentes

- Mme Nina BOUDEHRI, animatrice CLE Nappe de Beauce
- Mme Sophie BOURON, secrétaire générale à la Sous-Préfecture de Pithiviers
- Mme Florence BOUVARD-VERSLIPE, secrétaire-comptable CLE Nappe de Beauce
- M. Damien CHARPENTIER, vice-président de l'EPAGE du Bassin du Loing
- M. Julien DELHOSTAT, chargé de mission à l'EPAGE du Bassin du Loing
- Mme Sophie PELLETIER-CREUSOT, directrice générale des services SIARJA
- Mme Anne PRUVÔT, directrice générale des services de l'EPAGE du Bassin du Loing